

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article39>



Lettre des précaires à la Rectrice

- SNES académique de Dijon - S3 - Catégories - Non Titulaires (AED, Contractuels, Vacataires..) - Personnels d'enseignement - Contractuels -



Publication date: mercredi 19 novembre 2003

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Des contractuels et vacataires, pour la plupart au chômage, se sont réunis au Snes à Dijon le mercredi 17 septembre.

Ils ont écrit à la Rectrice pour lui faire connaître leurs revendications et afin d'être reçus en audience...



Section Académique de Dijon

Isabelle CHEVIET

Secteur Non titulaires

A Madame la Rectrice de l'Académie de Dijon,

Rectorat de l'Académie,

51, rue Monge

21000 DIJON

Madame la Rectrice,

Le SNES souhaite attirer votre haute attention sur la situation très précaire que connaissent actuellement les personnels enseignants, employés par l'Education nationale au titre de professeurs contractuels et vacataires. Beaucoup d'entre eux, ayant donné satisfaction mais brutalement remerciés, se trouvent aujourd'hui en attente d'un emploi.

Réunis le 17 septembre dernier dans nos locaux à Dijon, très désireux de mettre encore mieux à profit leur expérience de l'enseignement, les enseignants précaires me chargent de vous exprimer les demandes multiples qui ont émané de leur réflexion commune :

- Instaurer un réel dispositif d'accompagnement pédagogique (tutorat, stages...).
- Maintenir des formations qui leur permettraient de préparer les concours internes et réservés, eu égard à leur expérience et à leur investissement, même dans le cas où ils se trouveraient en attente d'emploi.
- Prendre en charge leur inscription au CNED en cas d'absence avérée de formation disciplinaire.

Lettre des précaires à la Rectrice

- Fournir une information systématique et détaillée de leurs droits et devoirs (sur le modèle du livret d'accueil du Maître Auxiliaire, par exemple).
- Créer un groupe de travail paritaire qui permette de contrôler les affectations à l'aide d'un barème garantissant l'équité de tous en fonction de l'ancienneté et des diplômes.
- Réemployer tous les enseignants précaires au chômage sur des emplois de contractuels.

Pour expliciter ces demandes, une délégation restreinte et représentative sollicite de votre haute bienveillance d'être prochainement reçue en audience, lors d'un mercredi après-midi.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués.

Isabelle CHEVIET